- Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Coupeur chaussure



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
17/04/2023

N° DE FICHE
RNCP16267

Missions

Le(la) coupeur(se) chaussure réalise des opérations de coupe en série de pièces rentrant dans la composition de chaussures.

Il/elle réalise les opérations de placement, de traçage et de coupe dans différents matériaux souples (tissu, cuir, ...), manuellement ou au moyen de machines et outillages de coupe.

Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connait les impératifs techniques et économiques de production (optimisation de la matière, qualité, délais).

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de coupe de pièces de chaussures
- Préparation et entretien du poste de travail et du matériel de coupe spécifique à la chaussure
- Contrôle de la matière à couper en fonction des modèles de chaussures et des pièces à réaliser
- Réalisation du placement et optimisation de la coupe en fonction des modèles de chaussures et des pièces à réaliser

Métiers liés

- Brocheur(se),
- Chef d'équipe en atelier de coupe,
- Conducteur(rice) de machines de coupe,
- Coupeur(se) CAO,
- Coupeur(se) dessus,
- Coupeur(se) doublure,
- Coupeur(se) en chaussures,
- Coupeur(se) main chaussures,
- Coupeur(se) sur emporte-pièces.

CERTIFICATEURS

Fédération française de la chaussure
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC)

CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 1580 : Convention collective nationale de l'industrie de la chaussure et des articles chaussants

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience - VAE si la certification est active au RNCP

RNCP16267

Bloc 1 : Préparer et assurer le suivi des opérations de coupe des pièces constitutives au modèle de chaussure/article chaussant à fabriquer

- C1 Analyser le document de travail et exploiter les données techniques afin d'apprécier les caractéristiques du modèle à fabriquer et réaliser les opérations de coupe conformément aux instructions.
- C2 Apprécier les caractéristiques des cuirs et autres matériaux souples approvisionnés au poste pour vérifier leur conformité au regard du document de travail et pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations de coupe.
- C3 Situer ses activités dans le processus de fabrication en vue d'atteindre des objectifs de qualité et communiquer efficacement.
- C4 Rendre compte de son activité, en utilisant le système d'information de l'entreprise, afin d'assurer la traçabilité des opérations et de tout ce qui se rapporte au fonctionnement du poste.

RNCP16267

Bloc 2 : Effectuer le placement sur la matière des pièces à couper constitutive au modèle de chaussure/article chaussant à fabriquer

- C5 Identifier les éventuels défauts sur la matière afin d'assurer un placement efficient des pièces à couper.
- C6 Organiser et vérifier le placement des gabarits en optimisant la matière pour minimiser les pertes matière, tout en respectant les caractéristiques de matière, du modèle et des critères qualités.

RNCP16267

Bloc 3 : Réaliser et contrôler les opérations de coupe des pièces constitutives au modèle de chaussure/article chaussant et maintenir les outillages, équipements

- C7 Appliquer les règles de sécurité d'hygiène et d'environnement lors des opérations de coupe, de nettoyage et rangement du poste et lors des opérations maintenance afin de prévenir les accidents.
- C8 Organiser le poste de coupe, effectuer les réglages et/ou la programmation des équipements de coupe afin de garantir une exécution précise et conforme des opérations de coupe.
- C9 Couper les pièces manuellement et/ou à l'aide de machines mécaniques et/ou numériques* et contrôler la qualité des pièces coupées afin de garantir leur conformité pour la réalisation du modèle. *Le coupeur maîtrise au moins un des trois modes de coupe.
- C10 Réaliser la maintenance de 1er niveau pour préserver et optimiser le fonctionnement des outillages, équipements.

Modalités d'évaluation

Après un parcours de formation
A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises.

Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:6dd8fc3c-193f-4cc0-974b-c1bb1d2afe12